

BILAN FINAL 2010 DU PROGRAMME DE PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE DE L'ENDETTEMENT NON MAITRISE DES JEUNES

Stratégie coordonnée CSP et Groupe de coordination du DFJC

La problématique de la prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes est inscrite dans les Lignes directrices de l'action gouvernementale 2007–2012: «Prévenir la marginalisation des personnes en agissant en amont dans leur parcours, notamment au niveau de la formation» (in: Programme de législation 2007-2012, p. 7).

En milieu scolaire, le programme de prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes a débuté grâce au Conseil de politique sociale en 2007, avec la réalisation d'un projet-pilote mené par le CSP (Centre social protestant) en collaboration avec l'EPSIC. L'expérience a ensuite été adaptée et étendue aux autres ordres de la scolarité postobligatoire: autres écoles professionnelles, gymnases, OPTI. De 2007 à 2010, plus de 250 classes représentant plus de 5'500 jeunes en formation ont bénéficié de ce programme de prévention. Cette première étape a été clôturée par une conférence de presse et une séance de restitution aux partenaires et acteurs-actrices des actions, le 9 mars 2010.

Dès 2010, l'action de prévention est mise à disposition des écoles professionnelles et des gymnases du canton. Un module «Histoire d'argent» est proposé dans le programme de formation continue de la HEP, dispensé par les intervenant-e-s professionnel-le-s du CSP. L'ensemble de la démarche a été expertisée par le professeur P.-A. Doudin et son équipe de l'UER de l'enfant à l'adulte, HEP.

Un groupe de coordination a été mis sur pied à l'interne du DFJC afin de suivre et coordonner l'ensemble de la démarche. Ce groupe est composé de MM. Jean-Marc Chevalier (directeur de l'EPSIC), Frédy Bovet (directeur adjoint CPNV), Cyril Petitpierre (directeur de l'enseignement HEP), Pierre-André Doudin (professeur HEP), Raphaël Bugnon (chargé de direction OPTI), Yvan Rumpel (DGEO), et de Mmes Dominique Rouyet (adjointe DGEP), Marie-Claude Siegfried (animatrice santé OPTI), Caroline Regamey (chargée de politique et recherches sociales CSP), Christine Dupertuis (Jet Service CSP), Corinne Feusier remplacée par Cristina Baquero (Service social polyvalent, CSP) et Chantal Ostorero (conseillère personnelle de la cheffe du DFJC et présidente du GT coordination DFJC). Un représentant des gymnases a été invité à se joindre au groupe.

Dès juillet 2010, Olivier Gfeller, le nouveau conseiller personnel de la cheffe du DFJC, assure la présidence du GT coordination, après que Mme C. Ostorero ait changé de fonction.

Ce groupe s'est réuni à cinq reprises en 2010 (27 janvier, 14 avril, 23 juin, 1^{er} septembre, 3 novembre) et veille au déploiement d'une stratégie de prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes construite, cohérente et adaptée aux différents ordres d'enseignement.

Tenant compte du nombre de personnes concernées et des résultats positifs de ce type de prévention, le GT DFJC demande que la question de la prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes en milieu scolaire apparaisse clairement comme une priorité gouvernementale et que le financement de ce programme soit assuré afin de permettre l'achèvement des actions de lancement et couvrir les coûts moindres liés à la pérennisation du programme.

Pour rappel: Objectifs du programme

- *Permettre aux jeunes d'acquérir les notions et la compréhension nécessaires afin d'éviter de tomber dans les pièges de la société de consommation et ainsi améliorer la capacité de faire des choix et d'accéder à leur autonomie.*
- *Sensibiliser les jeunes aux aspects multiples de l'argent et de sa gestion, ainsi qu'à la problématique de l'endettement non maîtrisé, des poursuites et du surendettement, en montrant les pièges de certains moyens de paiement.*
- *Présenter et mettre en pratique des budgets.*
- *Démultiplier et pérenniser l'intervention préventive, en impliquant, sensibilisant et formant les personnes qui entourent les jeunes visés (enseignant-e-s, médiateurs-trices, animateurs-trices, etc.).*

BILAN final 2010

Concernant les établissements du post-obligatoire, deux axes principaux ont été mis en œuvre en 2010.

Le premier concerne les établissements dans lesquels les actions pilotes pour les différents ordres d'enseignement ont eu lieu les années précédentes, et qui se trouvent en 2010 dans la phase suivante, celle de réappropriation et de pérennisation (Point 1).

Le deuxième concerne la mise à disposition du modèle de prévention à d'autres établissements: trois écoles professionnelles (Point 2), et trois gymnases (Point 3). Il s'est agi pour ces établissements d'initier la démarche de prévention.

1. Réappropriation et pérennisation

1.1. EPSIC: l'établissement conduit la démarche de manière autonome.

1.2. CPNV: Conférence-débat à l'intention des enseignant-e-s des autres filières que celles déjà sensibilisées, pour élargir la démarche et la pérenniser, en novembre 2010, ainsi qu'un atelier supplémentaire (début 2011).

1.3. Gymnase de Nyon: suivi (non encore réalisé, reporté en 2011).

1.4. OPTI: ateliers dans 8 classes de différents sites en juin et en fin d'année 2010.

Une sensibilisation et formation des enseignant-e-s à l'argent, à la problématique du surendettement et à la prévention en milieu scolaire a été menée par le CSP dans le cadre de la formation continue de la HEP (budget HEP). Les enseignant-e-s concerné-e-s par les actions de prévention de tous les sites de l'OPTI vaudois ont été formé-e-s en 2010 et au début 2011 (sept formations courtes et une formation longue réparties de juillet à décembre 2010, et de janvier à mars 2011). Cela a représenté environ 80 enseignant-e-s.

2. Mise à disposition du modèle Ecole professionnelle et initiation d'établissements

2.1. ETML: formation à l'exploitation du modèle et ateliers dans 11 classes. Soit six classes en voie CFC en 2^{ème} année et cinq classes en voie maturité en 1^{ère} année et en voie maturité en un an post CFC, en janvier 2010.

2.2. EPCL: sensibilisation et formation des enseignant-e-s à l'argent, à la problématique du surendettement et à la prévention en milieu scolaire par le CSP dans le cadre du budget (2 séances au début novembre 2010, concernant 30 enseignant-e-s). Formation à l'exploitation du modèle et ateliers dans 6 classes en novembre et décembre 2010.

Les autres ateliers prévus ne peuvent être réalisés en 2010 pour des raisons d'organisation pratique de l'établissement (report au budget 2011).

2.3. CEPML: sensibilisation et formation des enseignant-e-s à l'argent, à la problématique du surendettement et à la prévention en milieu scolaire par le CSP, 2 séances en juin 2010 dans le cadre du budget, à l'intention de 30 enseignant-e-s. Formation à l'exploitation du modèle et ateliers dans 5 classes (une classe de chaque filière, en présence de l'enseignant-e responsable de la filière et de ses 3 à 4 collègues) en novembre 2010.

3. Mise à disposition du modèle Gymnase et initiation d'établissements

3.1. Gymnase d'Yverdon

Sensibilisation et formation des enseignant-e-s à l'argent, à la problématique du surendettement et à la prévention en milieu scolaire par le CSP (début 2011), formation à l'exploitation du modèle et ateliers dans 10 classes de première année (neuf classes de voie diplôme et une classe de maturité) en mars et décembre 2010.

3.2. Gymnase du Bugnon

Sensibilisation et formation des enseignant-e-s à l'argent, à la problématique du surendettement et à la prévention en milieu scolaire par le CSP en mars 2010 (les 4 enseignant-e-s des branches économiques). Formation à l'exploitation du modèle et ateliers dans 7 classes de diplôme (cinq classes de 1^{ère} année et deux classes de 2^{ème} année) réparties sur les deux sites de l'Ours et de Sévelin, de mars à mai 2010.

3.3. Gymnase de Burier

Présentation de l'ensemble de la démarche en mars 2010. Sensibilisation et formation des enseignant-e-s à l'argent, à la problématique du surendettement et à la prévention en milieu scolaire par le CSP dans le cadre du budget, huit enseignant-e-s en septembre 2010.

Formation à l'exploitation du modèle et ateliers dans 2 classes (une classe de maturité et une de commerce, en présence des cinq enseignant-e-s concerné-e-s par l'action de prévention), en mai 2010.

4. Elaboration et/ou choix de moyens d'enseignement

4.1. Enseignant-e-s de la scolarité obligatoire

Reporté au budget 2011.

4.2. Etudiant-e-s en formation de travail social et en éducation

Reporté au budget 2011.

5. Evaluation du programme de prévention par la HEP (UER "Développement de l'enfant à l'adulte", responsable Prof. P.-A. Doudin)

L'évaluation du programme de prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes proposé par le CSP est d'autant plus importante pour l'année 2010 qu'elle porte sur une phase de pérennisation et d'appropriation du programme par les enseignant-e-s des différents établissements concernés.

Cette phase vise à une plus grande autonomie des établissements qui avaient vu dans une phase précédente les intervenantes du CSP prendre en charge de manière importante l'implantation du programme dans l'établissement. Ici, il s'agit d'analyser l'appropriation par les enseignant-e-s de ce programme, les problèmes éventuels rencontrés par les enseignant-e-s et les effets auprès des élèves et étudiant-e-s concerné-e-s.

Concernant les enseignant-e-s, il convient de mentionner leur implication et intérêt pour ce programme tout aussi élevé dans cette phase d'autonomisation par rapport au CSP. Nous ne voyons pas de problème particulier relativement à leur identité professionnelle et à des confusions de rôle (enseignement et prévention). De plus, nous relevons toujours une bonne articulation entre des interventions spécifiques au programme du CSP et les contenus traités en classe par les enseignant-e-s notamment de culture générale.

Concernant les élèves et étudiant-e-s, l'intérêt manifesté pour le programme est très élevé, les critiques peu fréquentes. Les apprentissages réalisés sont très proches en terme de types et de fréquences de ceux réalisés par des volées précédentes lors de la forte implication du CSP, ce qui nous permet de penser que l'impact du programme, quand celui-ci est surtout pris en charge par des enseignant-e-s, est tout aussi élevé que lors de la phase de forte implication du CSP.

L'autonomisation des établissements semble donc réussie. Nous recommandons pour la suite que les intervenantes du CSP restent des personnes-ressource pour les enseignant-e-s des établissements concernés lorsqu'ils ou elles identifient d'éventuels problèmes dans l'application du programme de prévention.